

## SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 26 NOVEMBRE 2015

### **2015-36 PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE – ACCORD DE PRINCIPE SUR LA MISE EN PLACE DE DISCUSSIONS AVEC LE SYNDICAT MIXTE DE LA RÉGION MACHECOUL, GRANDLIEU, LEGE SUR LA FAISABILITÉ D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE**

L'an deux mille quinze, le jeudi 26 novembre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 20 novembre 2015, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 16  
Votants : 16

**Titulaires présents :**

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz  
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson  
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic  
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet  
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis  
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais  
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois  
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval  
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale  
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon  
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine  
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

**Titulaires absents :**

Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique (excusé)  
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu (excusé),  
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain (excusé)  
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul  
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay (excusé)  
Monsieur Jean-Pierre MARCHAIS, délégué du collège électoral de Loire Divatte  
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Madame Chantal PAILLUSSON, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis (excusé)  
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon

**Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :**

Monsieur Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay  
Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

**Secrétaire de séance : Jean-Paul LOYER**  
Affichage le 27 novembre 2015

## **2015-36 PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE – ACCORD DE PRINCIPLE SUR LA MISE EN PLACE DE DISCUSSIONS AVEC LE SYNDICAT MIXTE DE LA REGION MACHECOUL, GRANDLIEU, LEGE SUR LA FAISABILITE D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE**

Vu la délibération n°2015-27 en date du 29 octobre 2015 approuvant le projet de nouveaux statuts du SYDELA, lesquels prévoient à l'article 2-3 que le SYDELA peut prendre des participations dans toutes sociétés commerciales, sociétés coopératives ou SPL dont l'objet intéresse le champ de son objet statutaire et notamment s'agissant de tous projets de production d'énergie renouvelable,

Le centre d'enfouissement technique dit « des 6 pièces » a été exploité jusqu'en 2009 par le syndicat mixte qui rassemble les communautés de communes de Grandlieu, Région de Machecoul, Loire Atlantique Méridionale, et Cœur Pays de Retz.

Ce syndicat a élaboré un projet de ferme solaire. Il a sollicité le SYDELA et propose de l'associer à ce projet.

Après en avoir délibéré, le comité décide :

- De valider le principe de la mise en place de discussions avec le syndicat mixte de la région Machecoul, Grandlieu, Legé sur la faisabilité d'un parc photovoltaïque,
- De valider le principe de la réalisation d'une étude juridique, technique et financière à ce sujet.

